



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commissariats

Question orale n° 1462

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la sectorisation des circonscriptions administratives de police sur le centre du secteur du Raincy-Clichy-Montfermeil en Seine-Saint-Denis. En effet, l'actuel découpage conduit les commissariats du Raincy et de Gagny à gérer des villes dissemblables, tant dans leur composition urbaine que dans la gestion de la sécurité au quotidien. En effet, depuis près d'une vingtaine d'années, la spécificité des villes de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil, qui dépendent des commissariats de police du Raincy et Gagny, a été soulignée à plusieurs reprises au ministère de l'intérieur. Les événements d'émeutes urbaines d'octobre-novembre 2005 ont relancé le projet de remodelage de ces deux secteurs qui permettrait la création d'une nouvelle circonscription de police sur Montfermeil-Clichy et la construction d'un nouveau commissariat sur ces villes qui sont très sensibles aux problèmes de sécurité. Sur le reste du secteur riverain, les villes de Gagny et de Rosny-sous-Bois conserveraient leur commissariat, et Le Raincy et Villemomble constitueraient un nouveau secteur et pourraient également bénéficier d'une reconstruction du commissariat existant. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser la position du Gouvernement sur ce projet de changement de sectorisation et d'implantation de commissariat de police dans l'arrondissement du Raincy en Seine-Saint-Denis

Texte de la réponse

SECTORISATION DES CIRCONSCRIPTIONS DE POLICE EN SEINE-SAINT-DENIS

Mme la présidente. La parole est à M. Éric Raoult, pour exposer sa question, n° 1462.

M. Éric Raoult. Je souhaite interroger M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire sur la sectorisation des circonscriptions administratives de police sur le centre du secteur du Raincy-Clichy-Montfermeil, en Seine-Saint-Denis.

Monsieur le ministre délégué à l'aménagement du territoire, connaissant votre compétence et votre expérience sur les dossiers relatifs à la sécurité, j'aurai bien évidemment plaisir à écouter la réponse que vous allez formuler au nom du Gouvernement.

L'actuel découpage des circonscriptions de police conduit les commissariats du Raincy et de Gagny à gérer des villes très dissemblables - Clichy-sous-Bois pour le commissariat du Raincy, Montfermeil pour le commissariat de Gagny - tant dans leur composition urbaine que dans la gestion de la sécurité au quotidien. Cela fait vingt ans que la spécificité des communes de Clichy et de Montfermeil a été soulignée devant les différents ministres de l'intérieur. J'avais moi-même interrogé, sans succès, M. Pierre Joxe, qui m'avait répondu : " Le remodelage des circonscriptions du Raincy et de Gagny ayant pour objet de modifier leurs zones d'intervention respectives n'est pas envisagé ".

Les événements intervenus en octobre et novembre 2005 ont relancé le projet de remodelage de ces deux secteurs, qui permettrait la création d'une nouvelle circonscription de police sur Montfermeil et Clichy et la construction d'un nouveau commissariat sur ces villes qui sont très sensibles aux problèmes de sécurité, étant très concernées, depuis de nombreuses années, par la politique de la ville.

Mon collègue et ami maire de Montfermeil, Xavier Lemoine, a saisi à plusieurs reprises à la fois le Premier

ministre et le ministre d'État de l'intérêt que présenterait la localisation de ce futur commissariat dans sa commune.

Monsieur le ministre, alors que plusieurs de vos prédécesseurs ont tardé à prendre une décision en la matière, vous avez pris le dossier en main. D'autres modifications pourraient d'ailleurs intervenir. Les villes de Gagny et de Rosny-sous-Bois conserveraient leur commissariat et celles du Raincy et de Villemomble constitueraient un nouveau secteur, d'autant que ces deux communes sont étroitement imbriquées, le long de la ligne SNCF, autour de la gare du Raincy-Villemomble et pourraient également bénéficier de la reconstruction du commissariat, qui est prioritaire depuis dix-sept ans.

Je vous demande donc de bien vouloir me préciser officiellement la position du Gouvernement sur ce projet de changement de sectorisation de police et d'implantation d'un commissariat de police dans l'arrondissement du Raincy. Une réponse en termes de sécurité sur les villes de Clichy et de Montfermeil permettrait d'apaiser les esprits dans une zone qui a vu naître les événements qui se sont produits après le décès, par électrocution, de deux jeunes, le 27 octobre dernier.

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire.

M. Christian Estrosi, *ministre délégué à l'aménagement du territoire*. Monsieur le député, je sais à quel point les drames qu'ont connus une partie de notre pays, et la Seine-Saint-Denis en particulier, vous ont affecté, et combien vous vous êtes personnellement mobilisé pour sensibiliser le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire sur toutes les difficultés auxquelles vous avez été confronté dans votre circonscription. Nicolas Sarkozy m'a demandé de vous apporter les réponses les plus précises possibles et qui s'inscrivent dans le droit fil de l'expérience dont vous avez souhaité faire profiter vous-même le Gouvernement. La réorganisation de certaines circonscriptions de sécurité publique dans le département de la Seine-Saint-Denis doit permettre, comme vous le demandez, de renforcer la présence et l'efficacité des services de police locaux. Plusieurs études ont été menées en ce sens, en particulier concernant le secteur qui regroupe les communes du Raincy, de Clichy-sous-Bois, de Gagny et de Montfermeil.

L'organisation actuelle des circonscriptions présente en effet plusieurs incohérences puisque des zones contiguës et sensibles sont rattachées à des services différents. Ainsi, le quartier du Grand Ensemble à Clichy-sous-Bois dépend de la circonscription de sécurité publique du Raincy, tandis que celui des Bosquets à Montfermeil fait partie de la circonscription de sécurité publique de Gagny.

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a demandé au préfet de la Seine-Saint-Denis de procéder aux expertises et consultations nécessaires avec les élus et les différents services concernés, et vous y avez largement participé. Plusieurs propositions lui ont été présentées, au vu desquelles il a arrêté la nouvelle organisation qui sera mise en place sur ce secteur.

Ainsi, la commune du Raincy, dont vous êtes le maire, constituera le siège d'une nouvelle circonscription étendue à la commune de Villemomble. Les circonscriptions de sécurité publique de Gagny et de Rosny-sous-Bois verront leurs assises territoriales limitées aux seules villes sièges de circonscription. Il sera enfin créé une circonscription rassemblant les communes de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil. Cette décision nécessiterait la construction d'un hôtel de police à Clichy-sous-Bois et la réhabilitation, voire la reconstruction du commissariat du Raincy, dont les locaux actuels sont en mauvais état.

Le ministre d'État a donc demandé aux directions et services concernés de la police nationale et du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, à savoir la DCSP, la DAPN, la DEPAFI et le SGAP de Paris, de procéder le plus rapidement possible à la mise en oeuvre juridique et matérielle de cette réorganisation. À cette fin, une mission a déjà été constituée pour analyser la situation et les perspectives en matière immobilière. Cette mission s'est déjà rendue le 8 février dernier à Clichy-sous-Bois et à Montfermeil et ira très prochainement dans les communes du Raincy, de Gagny, de Villemomble et de Rosny-sous-Bois.

Cette mobilisation et cette énergie sont dues à la volonté réaffirmée du ministre de l'intérieur d'apporter des réponses rapides aux problèmes de réorganisation des services et de sécurité publique des différentes circonscriptions du département de la Seine-Saint-Denis. Je veux redire enfin combien votre détermination, votre implication, votre expérience dans ce dossier ont été utiles à la réflexion du ministre de l'intérieur.

Mme la présidente. La parole est à M. Éric Raoult.

M. Éric Raoult. Monsieur le ministre, vous connaissez bien les problèmes de sécurité et vous savez combien la vie quotidienne dans les quartiers nécessite un effort d'activité, d'identité, mais aussi d'autorité. Il est vrai que les événements dramatiques qui ont eu lieu à Clichy-sous-Bois réclamaient une réponse en matière de sécurité. Je vous remercie d'avoir pris en compte le souhait des élus locaux de ce secteur, qui conduira à un remodelage

consensuel des différents secteurs de police.

Je souhaite aussi que, dans la perspective que vous avez tracée de voir créer un nouvel hôtel de police sur la nouvelle circonscription qui couvrira les villes de Montfermeil et Clichy-sous-Bois, celle des communes qui restera sans commissariat voie le maintien des effectifs et d'un poste de police de plein exercice, au moyen d'une convention-programme par exemple. Le quartier du Grand Ensemble à Clichy-Montfermeil, qui a été visité par tous les ministres de la ville qui se sont succédé, est exemplaire en matière de maintien de l'ordre public. Monsieur le ministre, vos prédécesseurs avaient réfléchi ; vous, vous avez agi !

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1462

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2006, page 1953

Réponse publiée le : 1er mars 2006, page 1221

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 février 2006